Comité syndical

Samedi 18 novembre 2023







ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation de la charte 2024-2039 avant ouverture de l'enquête publique
- 2. Informations et questions diverses : Marque « Valeurs Parc naturel régional
 - Intervention de M. Éric PROVOST, Président du PNR de Brière et de la commission nationale marque, Vice-Président de la CA de la région Nazairienne et de l'Estuaire,
 - Présentation et échanges autour du développement de la marque pour le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.



Approbation de la charte 2024-2039 avant ouverture de l'enquête publique



Révision de la charte 2024-2039

6 mars et avril Automne 2023 12 octobre 2022 2024 2023 Délibération du Avis de la Examen final Avis du Préfet et Comité syndical et Fédération des du ministère ajustement du arrêté d'ouverture PNR de France projet de charte d'enquête publique par la Région Pays Délibération du de la Loire Bureau 2025 2024 2022 2023

25 octobre et 16 novembre 2022

Audition et Avis du Conseil national de protection de la nature

Printemps et été 2023

Visite et avis de l'Autorité environnementale

Ajustement du projet de charte

Déc. 23 - jan 24

ENQUETE PUBLIQUE Décret de classement

2025

2024 - 2025

Délibération des collectivités et approbation de la charte



Avis du Préfet coordinateur

Avis favorable du Préfet coordonnateur reçu le 6 mars 2023

Le Préfet souligne « le remarquable travail de refonte du projet de charte réalisé entre l'examen préalable conjoint de septembre 2021, rapidement suivi de la visite de terrain des rapporteurs du CNPN, et le projet arrêté par le comité syndical le 3 juin 2022. En effet, ce temps de consultation-négociation très contraint a non seulement permis d'améliorer significativement la qualité du projet de charte, tout en renforçant les ambitions politiques sur le territoire, mais aussi d'intégrer les évolutions les plus récentes des stratégies nationales, tant pour les aires protégées (SNAP) que pour le zéro artificialisation nette (ZAN). »



Evolutions attendues du projet de charte

Les principales évolutions attendues sont les suivantes :

- ✓ « questionner les moyens mobilisables, notamment humains, pour mettre en œuvre la charte, mais aussi la priorisation des actions et la progressivité dans leur déroulement;
- ✓ confirmer le positionnement du PNR comme acteur incontournable du territoire, en matière de préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager, tout en renforçant son rôle dans les transitions du territoire, dont écologique et énergétique;
- ✓ concrétiser ce positionnement par des **actions opérationnelles** répondant à des objectifs bien hiérarchisés, en assurant leur suivi et leur valorisation ;
- ✓ poursuivre l'expérimentation et renforcer le caractère exemplaire du territoire sur les thématiques qui structurent la charte. »



Avis de l'autorité environnementale

Avis favorable de l'Autorité environnementale du 21 septembre 2023

« Le projet de charte est ambitieux [...]. L'élargissement de son périmètre et l'ambition portée interrogent au regard des moyens limités de la structure, l'efficacité à termes des mesures portées par la charte.

Le rapport environnemental est clair et de qualité; les enjeux du territoire sont spatialisés; leur importance par rapport à la capacité d'effet de levier de la charte est précisée; le plan de parc prescrit des coupures d'urbanisation.

Le rapport souffre cependant de **certaines insuffisances**. L'état initial qui renvoie au diagnostic n'est pas **réactualisé** ; le dispositif de suivi des orientations et mesures ne comprend pas d'indicateurs relatifs aux émissions de gaz à effet de serre et à la pollution de l'air ; les valeurs-cibles ne sont pas assorties de mesures à mettre en œuvre en cas de non atteinte ; le suivi ne territorialise pas les indicateurs pertinents. »



Modifications du projet de charte

Avril 2023 : Modification du projet de charte pour la prise en compte des avis de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) rendu le 12 octobre 2022, de la Commission « Espaces protégés » du Conseil national de protection de la nature (CNPN) émis le 25 octobre 2022 et du Préfet de la Région Pays de la Loire du 6 mars 2023.

Octobre 2023 : Le Parc apporte des éléments de réponse aux recommandations formulées par l'Autorité environnementale dans son avis via un mémoire de réponse du 24 octobre 2023. Au regard des remarques formulées par l'Autorité environnementale, il n'a pas été jugé nécessaire de modifier le projet de charte pour prendre en compte cet avis.



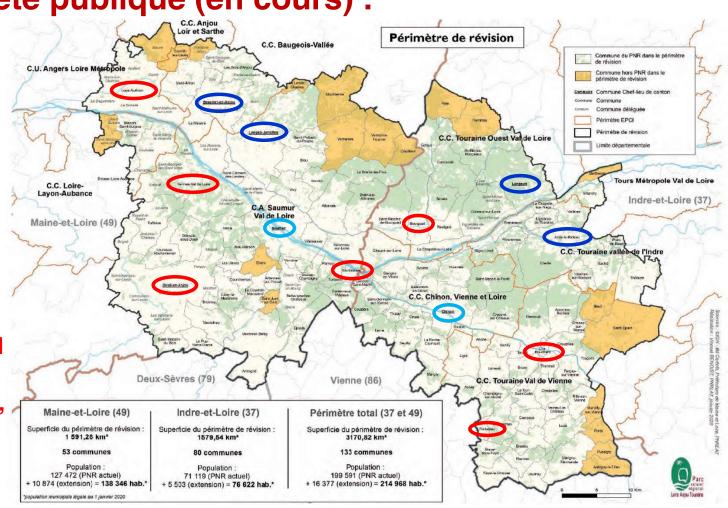
Organisation de l'enquête publique (en cours) :

Du 20 décembre 2023 au 31 janvier 2024

3 commissaires enquêteurs

13 lieux d'enquête et de permanences :

- 1 à Longué-Jumelles,
 Beaufort-en-Anjou, Langeais et Azay-le-Rideau
- 2 à Loire-Authion, Gennes-Val de Loire, Doué-en-Anjou, Montsoreau (MDP), Bourgueil, L'Île Bouchard et Richelieu
- 3 à Saumur et Chinon



Dispositif de communication d'accompagnement :

Objectifs:

- ☐ Faciliter l'appropriation du public aux enjeux de la charte et le projet porté pour les 15 prochaines années
- ☐ Inciter les partenaires du Parc, élus à devenir prescripteurs sur leur territoire et auprès de leurs réseaux
- ☐ Inciter le public à émettre des avis
- ☐ Renouveler le classement Parc
- □ Accroitre la notoriété du Parc auprès des habitants, élus...
- ☐ Faire connaître le Parc et ses (futures) actions

Cibles:

Prescripteurs: Ambassadeurs, délégués, membres de commissions, réseaux de partenaires (éco-trophées, marque VPNR...)

Participants: Habitants, ambassadeurs, délégués, élus, professionnels, assos...



Dispositif de communication :

- 1. Mobilisation en amont de l'enquête publique
- Création d'un espace dédié sur le site internet du Parc
- Élus:
 - ☐ Réalisation d'un « kit de communication prescripteurs » : résumé de charte, synthèse de la stratégie politique, note sur des sujets questionnant
 - ☐ Rencontres des délégués faites en 2022 et à réitérer au printemps 2024
 - ☐ Présentations en conseils municipaux en cours, à intensifier
 - ☐ Communes du périmètre de révision : rencontres en cours
- Ambassadeurs: 40 nouveaux ambassadeurs formés en avril 2023



Dispositif de communication (en projet) :

- 2. Campagne de communication en appui de l'enquête publique officielle
- Campagne sur les réseaux d'affichages Loire vision dans les commerces
- Fiche pour les **bulletins municipaux** des communes
- Communiqués de presse
- Diffusion du résumé de charte
- Un flyer d'information
- Affiches A4
- **Kit de communication** à destination des communes : texte de présentation, visuels, flyer... *Numérique :*
- Création d'un registre numérique : https://www.registre-dematerialise.fr/4980/
- Pages spécifiques sur le site du PNR + Régions
- Posts Meta sponsorisés (Facebook + Instagram)
- Newsletters du Parc spécifiques aux abonnés + mailings à tous nos réseaux



Dispositif de communication :

- 3. Campagne de communication en appui de l'enquête publique officielle
- Encarts presse pour diffusion des annonces légales (obligatoire)
- Affichages d'avis d'enquête dans toutes les communes, à la Maison du Parc et aux Régions (obligatoire)

4. Communication post enquête

- Publication du rapport d'enquête sur les sites des lieux d'enquête du Parc
- Infos sur la publication des résultats : site + réseaux sociaux + presse
- Newsletter du Parc



Informations et questions diverses : Marque « Valeurs Parc naturel régional



Intervention de M. Éric PROVOST,

Président du PNR de Brière et de la

Commission nationale Marque,

Vice-Président de la CA de la région

Nazairienne et de l'Estuaire

La marque « Valeurs PNR » : philosophie

- Nationale et commune à tous les PNR
- Propriété de l'État et inscrite à l'INPI en 2016
- Gestion confiée à la Fédération des PNR et à chaque PNR



Marque caution défend des valeurs :

- Homme au cœur du processus de production et équité sociale pour tous (clients et salariés)
- Respect et valorisation de l'environnement et des patrimoines
- Attachement, implication et solidarité avec son territoire

Une reconnaissance qui dépasse la démarche environnementale Une démarche de progression



La marque « Valeurs PNR »

Des questions?





La marque « Valeurs PNR » : objectifs

Parc Naturel Régional

- Proposer une offre économique différenciée et concurrentielle
- Valoriser les qualités singulières du territoire et ses valeurs
- Promouvoir des entreprises engagées dans la transition
- Répondre aux attentes actuelles des consommateurs
- Développer une offre PNR de qualité et la garantir / consommateur

PAREURS PARE NATUREL REGIONAL

Entreprises

- Affirmer leur savoir-faire et éthique
- Se différencier de la concurrence
- Bénéficier de l'image, promotion et conseils du Parc
- Faire partie d'un réseau organisé dont les membres partagent les mêmes valeurs



La marque « Valeurs PNR » : démarche

- Attribuée à l'entreprise / démarche collective de filière
- Démarche de progrès / moyens humains et financiers
- Critères basés sur les valeurs et non le métier
- Audit et suivi = valeur ajoutée pour le bénéficiaire / experts PNR
- + suivi régulier
- Complémentaire / passerelle vers d'autres reconnaissance de qualité
- Entreprise implantée sur le territoire
- + d'1 an d'activité
- Convention de 5 ans avec contrat de progression
- Redevance annuelle: 1 ETP = 50 € / 2 à 10 ETP = 100 € / + de 10 ETP = 300 €





État des lieux marque « Valeurs PNR » nationale

- 46 PNR ont développé la marque VPNR sur 58 / PNR LAT : 10ème rang
- 1911 entreprises bénéficiaires / moyenne de 41,5 entreprises par PNR
- Produits et prestations les + sollicités : produits agricoles et hébergements
- Nouvelle commission marque nationale : plus exigeante = renforcer l'ambition politique donnée à la marque VPNR : ne doit pas être une sous-marque pour les consommateurs

Facteurs de réussite :

- Nombre d'entreprises significatif et convaincant
- Variété des produits, services, savoir-faire et filières Cf. parcours et attentes clients
- Partenariats renforcés et qualification coconstruite
- Bénéficiaires répartis sur l'ensemble du territoire



La marque « Valeurs PNR » en Loire-Anjou-Touraine : rappel

- Développement de la marque à la demande des Régions
- Corédacteur des documents cadres nationaux + rédacteur des grilles d'audit avec les partenaires = hébergements, sites de visites, restaurants, prestations d'accompagnement
- Membre de la commission nationale marque : 1 des 2 Parcs référents nationaux tourisme
- Animateur avec le PNR Ballons des Vosges de la révision des documents cadre et de la démarche tourisme = lettre de mission
- Membre du groupe national « Évaluation marque » = lettre de mission



Présentation et échanges autour du développement de la marque pour le PNR Loire-Anjou-Touraine



Nombre et diversité des partenaires de la marque en 2023 :



- > Actuellement, 47 partenaires et 67 services ou produits
- ➤ Depuis 2016, le PNR LAT est fortement impliqué dans le développement de la marque sur le tourisme (l'un des trois PNR référent au niveau national)
- Développée sur l'artisanat depuis 2016 avec la vannerie et l'osiériculture
- ➤ Depuis 2021, souhait de développer la marque sur l'agriculture/alimentation (2022, 3 partenaires de la marque sur l'apiculture)



Et demain?

- 2024/2025 (en cours) : Développement sur les prestations éducatives
- > Renforcement sur le volet agricole :
 - ➤ 2023/2024 (en cours) : « Plantes et Fleurs » (Pépinières, Fleurs coupées, safran), et « Graines et leurs transformations » (Graines, Pain, Farine, Huile, Pâtes, …)
 - 2024/2025 (projet) : Vin à partir de l'expérience des Parcs de la Région PACA







Les grands principes

- > Un développement progressif et adapté aux moyens du Parc
- Une volonté de distinguer des entreprises engagées (agriculture biologique favorisée dans les marquages agricoles), tout en conservant des marges de progression
- Un engagement dans la création d'un réseau vivant de partenaires, pour créer des dynamiques collectives



La gouvernance interne

- > Des comités d'audit pour chaque filière (Élus du Comité de pilotage Marque, agents, professionnels du secteur concerné)
- > Un Comité de pilotage Marque (Élus, agents, partenaires de la marque) qui proposent des orientations et décisions au Bureau du Parc

Tous les élus du Parc peuvent participer !
Contactez-nous !



La marque « Valeurs PNR »

Des questions?





Prochain Comité syndical

Samedi 16 décembre 2023 – 9h30

Programme d'actions prévisionnel 2024

Lieu à déterminer

